

2007-03-19

Objet : Adoption de tarifs des spectacles

Monsieur le Président présente à l'Assemblée l'organisation du festival Musiques au coeur du vignoble. En complément, il convient de fixer les tarifs des cinq concerts – dégustations qui se dérouleront du Vendredi 4 mai au Dimanche 13 mai 2007 sur le territoire de cinq communautés de communes.

Il est proposé un tarif unique de 10 € par soirée selon la programmation suivante :

- Vendredi 4 Mai : Conférence, dégustation puis concert de SWING OF GOSPEL,
- Samedi 5 mai : Concert et Bar à vins avec Roland Ramade et l'Art à Tatouille,
- Vendredi 11 Mai : Concert du Quintette de cuivres POLYSONS suivi d'une dégustation,
- Samedi 12 mai : Dégustation puis concert de UNE ANCHE PASSE,
- Samedi 19 Mai : Spectacle mêlé à la dégustation avec L'ECHO DE LA ROBINE.

Les lieux de spectacles sont en cours de choix.

Monsieur le Président propose à l'Assemblée d'adopter la tarification telle que définie ci-dessus et propose, par amendement, que pour trois spectacles achetés, le quatrième soit offert.

Ouï l'exposé de Monsieur le Président, le Comité Syndical adopte la tarification telle que définie ci-dessus, ainsi que l'amendement proposé en séance.

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an susdits.

Fait à Murviel-les-Béziers, le 12 mars 2007.

Le Président

Francis BOUTES

Reçu en Sous-Préfecture De Béziers Le 29 mars 2007
--